

TV: l'analogique sera enterré en 2011, au plus tard

La bonne vieille radiodiffusion de programmes TV en analogique vit ses dernières années. C'est en tout cas la volonté de la Commission européenne qui souhaite que les 25 Etats membres passent au tout numérique d'ici 2012 au maximum. Un défi de taille pour certains pays comme la France qui découvre à peine le numérique (via la TNT).

Mais notre pays s'est enfin fixé un calendrier. Ce jeudi a été mis en place par le Président de la République Jacques Chirac, le comité stratégique pour le numérique dont l'objectif sera de préparer la transition. Il s'agit de passer de l'analogique au numérique d'ici à 2011, soit un an avant la date limite fixée par Bruxelles. Ce passage intégral au tout numérique est un défi pour notre pays où 75% des foyers ne reçoivent que l'offre analogique des 6 chaînes. Le gouvernement compte sur un passage massif et rapide vers la TNT (télévision numérique terrestre) pour accélérer le mouvement. Il faudra donc que tout le monde s'équipe sous peine d'avoir un écran noir en 2011... Pour tenir les délais, les prix des adaptateurs TNT devraient baisser et être proposés à 20 euros en moyenne (au lieu de 50). L'Etat va par ailleurs créer un fonds d'accompagnement du numérique, doté en 2006 de 15 millions d'euros afin de permettre aux plus démunis de s'équiper. Le passage au numérique représente également un défi stratégique. Il est en effet indispensable de libérer les fréquences hertziennes. Ces fréquences doivent être utilisées par les opérateurs mobiles afin de proposer la TV mobile hertzienne. Or, la saturation actuelle des fréquences empêche de lancer ce service très attendu par les consommateurs. Aujourd'hui, seule la TV mobile en 3G (en streaming, donc limitée) est disponible. La libération officielle des fréquences pour 2011 devrait donc rassurer les opérateurs et les éditeurs. Lors des dernières journées de l'Idate à Montpellier, Jean-Bernard Lévy, président du directoire de Vivendi, s'est inquiété du retard français. *« Il nous semble que la France est actuellement en train de prendre du retard sur ces sujets. Le législateur et le régulateur doivent accompagner plus vite l'évolution technologique. Il nous faut des règles plus claires le plus rapidement possible pour investir »*. Pour autant, une question importante reste en suspens: la rémunération des fréquences libérées. *« Il n'y a aucune raison que les opérateurs ne payent pas un droit d'occupation »*, explique Daniel Boudet de Montplaisir, auteur du rapport « Télévision numérique et mobilité ». A l'heure actuelle, le flou demeure sur cette problématique. **Chez nos amis européens**

L'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, Malte et la Suède ont choisi une échéance pour 2010, six autres (la Belgique, la Grèce, la Slovénie, la république slovaque, le Royaume-Uni et la Hongrie) seront prêts en 2012 au plus tard. La Finlande, première de la classe, devrait être totalement passée au numérique dès 2008.